

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 6 avril 2022 - Palais des Congrès

53 habitants présents

Conseil de quartier : Romain MONROUX, Johnny GOGUET et Alain VAGNER, co-animateurs, et les membres du Conseil de quartier,

Élus : Hervé BLANCHÉ, Maire de Rochefort,
Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts,
Alain GIORGIS, Adjoint au Maire chargé de la Prévention, de la Tranquillité Publique, de la Police Municipale, de la relation avec les Armées,
Alain BURNET, Conseiller municipal, Vice-président de la CARO chargé de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations, Eau, Assainissement et Pluvial.

Services Municipaux : David BODIN, Directeur Général Adjoint des Services à la Population,
Aurélien GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté.

En ouverture de séance, l'animateur de quartier remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et rappelle que la réunion publique a lieu deux fois par an pour chaque quartier. Elle permet aux Conseils d'exposer leurs travaux et d'échanger avec les habitants, les professionnels, les commerçants, les artisans, les travailleurs et les représentants de la Municipalité.

Le Conseil de quartier est une instance participative, au même titre que le Conseil des Sages ou le Conseil Citoyen sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. L'animateur présente également les raisons d'être du Conseil de quartier (exposées dans sa Charte de fonctionnement) et les 43 conseillers qui le composent.

L'animateur de quartier évoque différents sujets qui font l'objet d'une réflexion du Conseil de quartier Centre Ville et qui ont la particularité de s'inscrire dans une « étude urbaine cœur de ville », actuellement menée par la Ville de Rochefort :

- le réaménagement du square Parat et du cours Roy Bry,
- le réaménagement de l'avenue Sadi Carnot et du square Herriot,
- la requalification du site saint-Charles,
- le confort des piétons,
- le développement de l'usage du vélo,
- les ordures ménagères, notamment les biodéchets et les problèmes d'encombrants.

Cette étude a débuté en novembre 2021 et se poursuivra en 2022, avec pour but de définir l'aménagement urbain d'un secteur comportant plusieurs opérations de renouvellement urbain (friches hospitalières principalement) et allant de la gare SNCF au stade Rouge.

Le Conseil de quartier souhaite participer activement à cette réflexion et rappelle que la Mairie proposera aux habitants des temps d'échanges spécifiques : une réunion publique dans un premier temps, suivi dans un second temps d'ateliers de travail sur des secteurs définis.

Le Conseil de quartier a souhaité entamer dès à présent une réflexion sur les sujets de cette étude et la présenter aux participants selon trois axes :

- les objectifs de l'étude urbaine cœur de ville,
- l'analyse des besoins exprimés par les habitants,
- les propositions du Conseil de quartier, suivi d'un débat avec la salle.

1. Les objectifs de l'étude urbaine cœur de ville :

L'étude porte sur un secteur allant de la gare SNCF au stade Rouge et comprenant des sites remarquables, dont certains sont concernés par des projets en cours (anciens hôpitaux, cours d'Ablois et Roy Bry, squares Parat, Herriot et Triviers). L'approche globale de l'étude vise à gagner en cohérence lors des futurs aménagements et à prendre en compte l'ensemble des besoins (flux, usages, desserte, etc), en tenant compte des préconisations du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), du programme d'intervention Action Cœur de Ville, des futures opérations de reconversion des friches, avec un objectif de soutenir les principes de la ville durable.

L'animateur de quartier précise que concrètement, cette étude a pour objet de définir un schéma directeur qui viendra compléter le PSMV pour programmer les aménagements à 20 ou 30 ans sur ces espaces. Les sujets traités sont passionnants et sensibles, tant ces secteurs demandent à être réorganisés et embellis. Ils touchent les habitants dans leur quotidien et dans leurs perceptions de leur ville et de son avenir.

2. L'analyse du Conseil de quartier des besoins exprimés par les habitants :

Selon les remontées de terrain recueillies par les conseillers de quartier, leur participation aux différentes réunions partenariales du territoire et la consultation des documentations disponibles, il est important de prendre en compte les points suivants (par ordre de priorité) :

- 1) Réduire les îlots de chaleur urbains par une densification en hauteur du végétal.
- 2) Inciter aux mobilités actives en sécurisant les itinéraires pédestres et cyclables, en multipliant les stationnements vélos.
- 3) Intégrer des espaces de respiration et de jeux pour les enfants.
- 4) Fluidifier la desserte par les transports en commun routiers et optimiser leur accès aux personnes à mobilité réduite (PMR), notamment sur la place de la gare SNCF.
- 5) Restreindre l'encombrement de la voirie publique par l'automobile et l'auto-immobile.
- 6) Structurer une réponse technique aux besoins d'élimination et de valorisation des déchets pour les riverains.
- 7) Valoriser les perspectives sur le patrimoine architectural de la ville.

3. Les propositions du Conseil de quartier :

Pour chaque priorité définie, les conseillers de quartier ont imaginé des propositions adaptées :

- 1) **Réduire les îlots de chaleur urbains**, en confortant les espaces naturels d'ampleur :
 - Les aménagements et les constructions de l'îlot Saint-Charles devraient s'inscrire dans une dominante végétale, pour créer des espaces rafraîchissants.
 - Planter des arbres supplémentaires dans les secteurs qui en manquent et limiter les palmiers.
 - Utiliser la gestion intégrée des eaux pluviales pour réinventer les espaces verts du centre ville.
- 2) **Inciter aux mobilités actives :**
 - Développer les couloirs spécifiques.
 - Développer le stationnement sécurisé des vélos.
 - Proposer des solutions aux habitants sans garage.
 - Limiter la vitesse à 30 km/h rue Denfert Rochereau.
- 3) **Intégrer des espaces de respiration et de jeux pour les enfants**, notamment entre le faubourg et le centre-ville :
 - Intégrer des jeux, des animations.
 - Mettre du mobilier urbain au service des habitants (espace de détente).
 - Estomper la circulation automobile autour du cours d'Ablois et de l'avenue Sadi Carnot.
 - Limiter les surfaces minéralisées et imperméables du cours Roy Bry.



- 4) **Fluidifier la desserte par les transports en commun et optimiser les accès PMR :**
 - Développer les transports en commun à l'échelle de l'agglomération.
 - Développer les infrastructures nécessaires pour permettre aux gens de ne pas venir systématiquement en voiture.
 - Aménager un véritable pôle d'échange, sans voiture, sur la place Françoise Dorléac.
- 5) **Restreindre l'encombrement de la voirie par l'automobile et l'auto-immobile :**
 - Poursuivre le développement des rues semi-piétonnes ou piétonnes (à l'image de la rue de la République), notamment autour de la place Colbert.
 - Augmenter la capacité des parkings en entrée de ville, avec des dessertes.
- 6) **Apporter une réponse technique aux besoins d'élimination et de valorisation des déchets :**
 - Aménager plusieurs stations de dépôt en apport volontaire, intégrés aux espaces verts, qui regroupent des poubelles enterrées (déchets recyclables, verres, ordures ménagères), des stations de compostage (trois bacs en fonction de la maturité du compost) et d'autres types de dépôts (bornes vêtements, liège, etc).
 - Prévoir des emplacements spécifiques pour des stations de dépôt mobiles, qui viendrait certains jours, en réponse aux problèmes des encombrants.
- 7) **Valoriser les perspectives sur le patrimoine architectural :**
 - Créer un espace structurant autour du monument aux morts et sa fontaine.
 - Réhabiliter le kiosque et le parcours d'eau du square Parat.

En conclusion, l'animateur de quartier et le Maire invitent les habitants à participer à la réunion publique de présentation du projet d'aménagement urbain en cœur de ville : **mardi 3 mai, à 20h, au Palais des congrès.**

Pour contacter votre Conseil de quartier : cqcvrochefort@gmail.com

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au **05 46 82 65 65.**

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu le **mardi 11 octobre 2022, à 19h,**
au Palais des Congrès.

